



**Saint Thurial**

# Manuel d'utilisation du portail familles

(mis à jour le 1<sup>er</sup> novembre 2019)

## SOMMAIRE

1/ Accéder au portail	2
2/ Personnalisation de votre espace	2
3/ Inscription à une activité	3
4/ Réservation à une activité	5
5/ Zoom sur le périscolaire du soir	6
6/ Documents disponibles	7

Pour tous les services périscolaires et extrascolaires,  
**les inscriptions doivent se faire via le portail famille.**

L'acceptation de la réservation est conditionnée aux capacités d'accueils  
et aux taux d'encadrement.

**C'est pourquoi il est conseillé aux familles d'anticiper au mieux leurs demandes de réservation.**

# 1/ L'accès au portail

- Se faire connaître auprès de la mairie au 02 99 85 32 72 ou [servcantine@sthurial.fr](mailto:servcantine@sthurial.fr) et communiquer : Nom / Prénom / Adresse / Téléphone / Mail
- Réception d'un mail avec :
  - Votre identifiant
  - Une invitation à initialiser votre mot de passe
  - Un lien vers le portail à conserver



Connexion au portail de la famille

Votre identifiant

Votre mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?




Pour retrouver l'adresse du portail famille, RDV sur la 1<sup>ère</sup> page du **site internet** de la commune.

**Identifiant** = adresse mail

Vous pouvez réinitialiser votre **mot de passe** à tout moment.

# 2/ Personnalisation de votre espace

- Rubrique « **Mes coordonnées** » : vous pouvez consulter et modifier vos propres coordonnées, à l'exclusion de l'e-mail qui ne peut être modifié que par la mairie.



Coordonnées

Email *	ob@aiga.fr	
Tél domicile	0549004800	
Portable Parent 1	0600000000	Portable Parent 2
Tél travail parent 1	0549004800	Tél travail parent 2
Nom de l'allocataire	BON Olivier	
Régime allocataire	Régime général	
Numéro allocataire	12345	

Consulter / Modifier mes coordonnées

- Rubrique « **Ma famille** » : vous visualisez tous les enfants qui composent votre famille. Vous pouvez :
  - Ajouter un enfant
  - Modifier les informations des enfants
  - Effectuer une nouvelle inscription pour un enfant
  - Visualiser la(les) inscriptions en attente
  - Aller aux inscriptions en cours d'un enfant



C'est ici que vous renseignez si votre enfant est autorisé à rentrer seul, ou encore à sortir avec un adulte autorisé.

**N'oubliez pas de penser à mettre à jour votre espace en cas de changements !**

### 3/ Inscription à une activité

Avant de pouvoir réserver une activité, il faut s'y inscrire. Il existe plusieurs activités :

1	<b>Restauration scolaire</b>			
2	<b>Périscolaire</b>	Matin	<i>Maternelles et CP</i>	
3			<i>Primaires (sauf CP)</i>	
4		3 Pierre soir	<i>Maternelles et CP</i>	
5			<i>Primaires (sauf CP)</i>	
6		Saint Joseph soir	<i>Maternelles</i>	
7			<i>Primaires</i>	
8		Mercredi		
9		<b>Vacances scolaires</b>		

- Rubrique « **Mes inscriptions** » : vous visualisez tous les enfants qui composent votre famille. Il faut, pour l'enfant souhaité, cliquer sur « nouvelle inscription ».

L'écran ci-dessous apparaît, il faut choisir l'équipement (restauration ou périscolaire) et se laisser guider jusqu'au choix de la période.


Accueil - Ma Famille - Nouvelle inscription

**Demander une nouvelle inscription**

Choix de l'Equipement \* : PERISCOLAIRE ▼  
Choix du Type d'activité \* : Périscolaire ▼  
Choix de l'Activité \* : MERCREDIS ▼  
Choix de la Période \* : Mercredis 2019/2020 ▼  
Période d'inscription du 04/09/2019 au 03/07/2020

Souhaitez-vous transmettre une semaine type à la structure ? Non :  Oui :

Mémo pour les inscriptions :



Il est possible de choisir une **semaine type** à ce moment. ATTENTION, pour les mercredis, seul le jour du mercredi sera retenu même si les autres jours s'affichent. Idem pour le périscolaire soir élémentaires 3P, les ateliers sont ouverts les mardis et jeudis, l'étude surveillée le lundi.

Une inscription peut être précédée :

- D'un V signifiant que l'inscription a été validée par le service.
- D'un ? Signifiant que l'inscription n'a pas encore été validée.
- D'un ! Signifiant que l'inscription n'a pas été validée.

?	Equipement : GESTION SCOLAIRE / P...	Libellé : Restauration 2015/2016
	Date début : 20/03/2016	Date fin : 02/09/2016
Mes informations		
✓	Equipement : GESTION SCOLAIRE / P...	Libellé : CANTINE - Restauration 2015/2016
	Date début : 20/03/2016	Date fin : 02/09/2016
Mes réservations   Liste d'attente   Mes nouvelles   Mes informations   Faire une demande d'attestation d'inscription		

**Votre inscription validée par la mairie, vous pouvez accéder à vos réservations.**



**Attention à bien choisir vos activités selon l'âge de votre enfant et l'établissement fréquenté (maternelle/élémentaire, 3 Pierre/Saint Joseph).**

La semaine type n'est pas préconisée à cet endroit mais plutôt à l'étape suivante, celle des réservations.

**N'oubliez pas que la mairie doit valider votre inscription pour vous permettre de procéder à des réservations.**

## 4/ Réservations/annulations à une activité

Une fois l'inscription à une activité validée par la mairie, vous pouvez effectuer vos réservations/annulations.

Vous pouvez effectuer des **réservations occasionnelles** en cliquant sur les jours dans le calendrier et en validant votre saisie.

Une semaine type permet de créer des réservations automatiquement. A vous de choisir la période de calcul des réservations.

**Dates de réservations**

Réservation selon une semaine type

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
Accueils Suppléments	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
Accueil soir																															
Retard																															

Valider Annuler

**Légende**

Case Libre	Demande de réservation	Demande de réservation envoyée	Demande de réservation en liste d'attente	Présence (Non modifiable)	Réservation facturée (Non modifiable)
Réservation validée	Demande d'annulation	Demande d'annulation envoyée	Demande d'annulation (liste d'attente)	Absence (Non modifiable)	Demande de réservation à annuler
Réservation (Non modifiable)	Réservation en liste d'attente (Non modifiable)				



**Pour les enfants qui fréquentent très régulièrement les activités, il est préconisé aux familles d'inscrire leurs enfants pour l'année complète et de décocher au besoin.**

**RAPPEL :** la réservation est désormais obligatoire pour toutes les activités. Pensez-y pour éviter d'être facturé de la participation au service.

## 5/ Zoom sur le périscolaire du soir

### Elémentaires 3 Pierre (sauf CP)

Afin de continuer à proposer un accueil de qualité dans l'esprit des Temps d'Activités Périscolaires supprimé avec le retour de la semaine à 4 jours, **l'accueil du soir proposé pour les élémentaires des 3 Pierre (sauf CP)** se déroule comme suit :

	ou	ou	
	Choix 1	Choix 2	Choix 3
<b>Lundi</b>	16h30 – 19h00 Activités structurées avec départ variable	16h30 – 17h30 Etude surveillée	16h30 – 17h30 Etude surveillée  17h30 – 19h00 Activités structurées avec départ variable
<b>Mardi et Jeudi</b>	16h30 – 19h00 Activités structurées avec départ variable	16h30 – 18h00 Atelier	16h30 – 18h00 Atelier  18h00 – 19h00 Activités structurées avec départ variable
<b>Vendredi</b>	16h30 – 18h30 Activités structurées avec départ variable		

Vous devez donc sur le portail familles indiquer votre choix pour les différents jours, l'accueil du soir correspondant aux activités structurées avec départ variable.

Accueils Suppléments	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
Accueil soir																															
ETUDE																															
ATELIER																															



**Exemple :** Si vous choisissez d'inscrire votre enfant uniquement à l'étude le lundi, ne cochez que la case « ETUDE ».

Si vous souhaitez l'inscrire à l'étude puis aux activités structurées avec départ variable, cochez ETUDE + ACCUEIL SOIR.

**RAPPEL :** Les ateliers font l'objet d'une inscription à la période.

## 6/ Documents disponibles

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la mairie ainsi que sur la page d'accueil du portail familles les documents suivants :

- Le présent manuel d'utilisation du portail familles,
  - Le règlement de la cantine,
  - Le règlement des activités périscolaires, extrascolaires – foyer jeunes.
-